

Mot de majorité – septembre 2018

L'image d'une ville est liée à ses espaces verts. C'est la première impression donnée aux visiteurs et touristes, c'est une ambiance de vie pour ses habitants. Le végétal, surtout en Anjou, fait partie de notre culture, de notre patrimoine. Une politique de gestion des espaces verts doit être expliquée, partagée et comprise.

Une nouvelle Loi « zéro phyto » a bouleversé les pratiques des collectivités depuis le 1^{er} janvier 2017 : l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite. Une évolution importante pour nos services municipaux qui ont dû modifier leurs pratiques. C'est maintenant une gestion différenciée qui adapte le mode d'entretien en fonction de la fréquentation : les espaces verts de prestige, intermédiaires, mixtes ou naturels.

Un bouleversement des pratiques qui fait évoluer l'aspect des espaces verts : tontes espacées, fauche tardive, paillage, désherbage alternatif, taille douce des arbres et des arbustes.

Du travail supplémentaire pour les agents à certaines périodes de l'année en fonction de la météo, une adaptation au jour le jour, des travaux de désherbage mécaniques ou manuels beaucoup plus difficiles qu'une pulvérisation désormais interdite. Une évolution de travail, une pénibilité parfois accrue que l'on doit accompagner, adapter au fil du temps. Chaque citoyen peut également participer au désherbage de son trottoir.

La suppression des pesticides améliore la qualité de l'eau du robinet que l'on boit et de l'air que l'on respire. Elle augmente la biodiversité des espèces animales et végétales grâce au développement d'espaces naturels sauvages dans les villes.

Une démarche à laquelle nous souhaitons associer l'ensemble de la population par des informations diffusées en lien avec la Communauté de Commune, par des opérations de fleurissement des pieds de mur, par des distributions de graines, par le développement de projets de jardins partagés qui permettent d'occuper des espaces communs en ville avec des projets de potagers, de fleurissements qui sont autant d'occasions de se retrouver autour d'un projet citoyen respectueux de notre environnement.

Le développement du végétal c'est aussi un enjeu qui concerne la prévention du dérèglement climatique : dans le cadre du Projet de Territoire de la comcom, le diagnostic a montré que nous sommes émetteurs de carbone (transports individuels, mode de chauffage), mais déficitaires en captation de ce carbone. Autrement dit chaque espace végétal nouveau contribue à cette captation et donc à lutter contre le réchauffement climatique. Ça contribue aussi à atténuer les températures en ville en période de canicule.

Nos villes évoluent, notre regard et notre perception également.